

Réunion commission cimetièrre

Le 21 Novembre 2020

Présents : Michel et Catherine Tricoche, Sébastien Watrin, Claude Juchault, Jacques Phelippeau, Yannick Méchin, Grégory Treffot, Sébastien Belot, Roselyne Damion Jacinto

Objet de la réunion :

Etablir un diagnostic des différents espaces à aménager et faire ressortir les principaux enjeux

Le terrain à aménager doit être dans la continuité du cimetière 2 au niveau de l'accès.

4 secteurs seraient à mettre en place : jardin du souvenir, espace naturel, espace avec des cavurnes, espace tombes traditionnelles.

L'aménagement doit permettre de créer une ambiance sereine, reposante, agréable.

Pour ce faire, les différents espaces ne doivent pas être « rigides », des haies, bancs, espaces jachères fleuries sont à privilégier. Des cheminements piétons sont à prévoir dans et hors cimetière, en réaménageant le chemin creux qui se trouve au fond de la nouvelle parcelle et créer un sentier en bordure gauche de celle-ci ainsi que le long du cimetière 2 pour sortir sur le parking.

Afin de garder une ambiance naturelle vivante, des hôtels à insectes seront mis en place de façon anarchique, des sculptures peuvent être installées (travail en lien avec les écoles ?) Une sculpture reprenant l'identité des défunts enterrés dans les espaces naturels est souhaitée (à l'image de l'arbre de Souché, nous mobiliserons nos forgerons d'art).

Nous souhaitons disposer l'espace « jardin du souvenir » en cercle et au milieu de la parcelle avec un arbre au centre.

Les cimetières protestants sont à mettre en valeur

Un préau est à positionner à l'entrée à gauche de la nouvelle parcelle.

Une signalétique parking doit être travaillée, une place PMR est à formaliser.

L'entrée est à reprendre avec portail et portillon plus travaillés et permettre de mieux délimiter les lieux.

Une étude Hydrogéologique est nécessaire, le contact a été pris avec l'ARS.